



DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 13 décembre 2018

9^e édition de la Semaine de l'industrie : Ouverture des labellisations

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie a pour objectif de promouvoir l'industrie et ses métiers auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes et des demandeurs d'emploi, grâce à l'organisation d'événements (*job dating*, visites d'entreprises et d'établissements, conférences, ateliers...) sur tout le territoire national. Avec plus de **2 900 événements labellisés et 360 000 participants**, l'édition 2018 a permis au grand public de découvrir une autre image de l'industrie, un secteur qui recrute, dynamique et respectueux de l'environnement.

Ouverture des labellisations de l'édition 2019

La 9^e édition de la Semaine de l'industrie se tiendra **du 18 au 24 mars 2019, sur le thème « La French Fab en mouvement »**. Lancée le 2 octobre 2017 par le ministre de l'Economie et des Finances, la French Fab est l'étendard d'une industrie française innovante et dynamique. Elle a pour objectif de fédérer les entreprises de toutes tailles (PME, ETI, grands groupes industriels) autour des valeurs communes de l'industrie du futur : innovation, excellence, numérique, nouveaux modèles d'affaires et moyens de production, nouvelles compétences et nouvelles organisations du travail. Comme la Semaine de l'industrie, la French Fab participe à la valorisation de l'excellence industrielle française, à l'attractivité des métiers du secteur et au développement de parcours professionnels.

Tous les acteurs (entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation, etc.) sont invités à se mobiliser et à labelliser leur événement **avant le lundi 11 mars 2019**, via [le formulaire dédié](#). Les événements proposés seront géolocalisables à l'aide d'une carte interactive.

Pour obtenir la labellisation, un événement doit remplir quatre conditions :

- se dérouler entre le 18 et le 24 mars 2019 ;
- être ouvert au grand public, jeunes, demandeurs d'emploi, professionnels de l'enseignement et des ressources humaines... ;
- avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur le thème de l'industrie ;
- être gratuit.

Les organisateurs de la Semaine de l'industrie

Pilotée par le ministère de l'Economie et des Finances (Direction générale des entreprises), en association avec les ministères chargés du Travail, de l'Agriculture, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, la Semaine de l'industrie mobilise chaque année de nombreux



partenaires : entreprises, fédérations industrielles, chambres consulaires, services de l'Etat en région (Préfectures, Direccte, Rectorats et établissements d'enseignement).

Les partenaires : entreprises.gouv.fr/semaine-industrie/partenaires

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la Semaine de l'industrie : semaine-industrie.gouv.fr



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contact Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94